

<http://pierre-alainmillet.fr/Pour-le-retrait-du-projet-logement>



Pour le retrait du projet logement du gouvernement !

- Logement -

Date de mise en ligne : jeudi 28 septembre 2017

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Quel congrès ! Des ministres hués, un congrès HLM unanime pour exiger le retrait du projet du gouvernement, il s'est passé quelque chose de fort à Strasbourg. Les élus de tout bord, tous les dirigeants d'offices HLM, tous les acteurs du logement social, toutes les associations de locataires, ont dénoncé le discours du gouvernement et refusent de négocier sur ces bases.

Il faut faire connaître le plus largement les raisons de ce refus, de cette colère.

- ▶ Le gouvernement réduit les APL de 50Euros par mois ce qui lui permet d'économiser 1,7 milliards en 2018, et la baisse atteindrait 3 milliards en 2019
- ▶ Il impose aux seuls bailleurs sociaux de réduire les loyers du même montant. Le montant à payer par locataire ne change pas, mais les bailleurs perdent cette recette ce qui les obligera à réduire leurs dépenses.
- ▶ Il veut forcer les locataires anciens dont les revenus se sont améliorés ou qui se retrouvent en sous-occupation à quitter le logement social.
- ▶ Il veut vendre 40 000 logements sociaux par ans, et comme il sait bien que les locataires ne peuvent acheter, demande à la caisse des dépôts un dispositif de portage au bénéfice du privé,

Ce projet du gouvernement est autoritaire, politicien, injuste, inéquitable, inacceptable. Il est inefficace s'il s'agit de développer le logement social. Il est révoltant et scandaleux s'il s'agit bien en fait d'organiser sa casse au profit d'opérateurs privés !

- ▶ Autoritaire, quand le gouvernement veut imposer en quelques semaines la remise en cause de décennies de travail partenarial du logement social,
- ▶ Politicien, quand ce gouvernement multiplie les annonces médiatiques partielles sans jamais mettre un vrai projet de loi sur la table,
- ▶ Mensonger, quand le gouvernement insiste sur les 40 millions de dépenses budgétaires pour le logement sans jamais évoquer les 67 milliards de recettes de l'activité économique générée par le logement
- ▶ Scandaleux, quand le gouvernement exige que les bailleurs sociaux paient les 1,7 milliards de réduction du budget logement de l'état, en faisant croire que les locataires ne seraient pas touchés, alors que cette perte de recettes réduirait d'autant les dépenses de proximité, d'entretien, ou leur capacité de financement de leurs investissements,
- ▶ Inéquitable, quand le gouvernement veut imposer des baisses de loyer pour les logements avec locataires bénéficiaires de l'APL, divisant ainsi les locataires entre eux, les autres locataires n'étant pas concernés,
- ▶ Injuste, quand le gouvernement impose des contraintes au logement social, mais pas au logement privé !
- ▶ Indigne, quand le gouvernement met délibérément des dizaines de bailleurs sociaux publics dans le rouge, et que les grands acteurs privés se frottent les mains devant les opportunités de rachat d'offices en difficultés.
- ▶ Inacceptable, quand le gouvernement veut pousser les anciens locataires à la "mobilité", euphémisme reprenant en fait l'expression d'un ancien premier ministre leur reprochant de "bénéficier d'une rente de situation". Cette "mobilité" imposée confirme que pour ce gouvernement, le logement n'est pas un droit !
- ▶ Révoltant, quand le gouvernement annonce vouloir vendre 40 000 logements sociaux par an, et sachant qu'il est impossible qu'autant de locataires puissent acheter, demande à la caisse des dépôts de servir de porteur pour que le privé s'en empare.

Résumons : le gouvernement veut forcer les seuls bailleurs sociaux à payer la réduction du budget logement de l'état. Il remet en cause l'équilibre historique du logement social, financé par le livret A, endetté à long terme et à faible taux sous le contrôle de la caisse des dépôts, apportant un loyer très inférieur au marché, et assurant ainsi le droit au logement pour un Français sur dix.

Pour le retrait du projet logement du gouvernement !

Les locataires ne gagnent rien en loyer, ils paieront tous la même quittance, mais les bailleurs devront réduire fortement les moyens de proximité, l'entretien et la maintenance, et reporter des investissements de réhabilitations ou de constructions.

Le logement social sera fortement affaibli, au moment même où les besoins ne cessent de croître, ou l'urgence du mal logement fragilise des milliers de familles, ou les files d'attente s'allongent partout !

Je contacterai ces prochains jours tous les acteurs locaux, les associations, les syndicats de salariés, les bailleurs sociaux présents à Vénissieux, les élus au logement des villes voisines, de la métropole, pour contribuer à la riposte la plus large et aboutir au retrait du projet logement du gouvernement.

Pierre-Alain Millet,

Adjoint au maire de Vénissieux Chargé du développement durable, du logement et des énergies

Conseiller Métropolitain du Grand Lyon

<http://pierrealainmillet.fr>

Le Mouvement Hlm demande le retrait des dispositions pour le logement social dans le PLF

Le Mouvement Hlm, dans une résolution votée à l'unanimité à l'issue du Congrès de Strasbourg, appelle au retrait des dispositions prévues pour le logement social dans le projet de loi de finances 2018

Le Mouvement Hlm réuni en congrès à Strasbourg s'oppose aux dispositions relatives au logement prévues dans le projet de loi de finances présenté mercredi 27 septembre 2017 en Conseil des ministres.

Le Président de la République et le Gouvernement confirment et amplifient leurs attaques contre le logement social. L'exécutif s'attaque aux principes mêmes de la République : l'égalité, la solidarité, et la justice, mettant en cause, avec le logement social, un pilier fondamental du pacte républicain, dont le Président de la République a la garde.

Sous couvert de lutte contre les déficits publics, en baissant de 1,5 milliard d'euros les APL des locataires du parc social, l'exécutif mène une attaque idéologique contre le modèle du logement social, ses 11 millions de locataires, celles et ceux qui ont ou auront besoin d'un logement social, d'un logement à un prix inférieur à celui du marché.

Par ailleurs, la suppression de l'APL « accession » pour les nouveaux accédants et celle du prêt à taux zéro pour la construction dans 93% des communes (zones B2 et C) sont un coup sans précédent porté à l'accession sociale à la propriété.

Enfin et de manière totalement démagogique, le Gouvernement entend obliger les bailleurs sociaux à opérer des baisses de loyers encore supérieures à la baisse des APL. En affaiblissant encore un peu plus les moyens des organismes, le Gouvernement pénalisera davantage les locataires Hlm et les personnes en attente d'un logement social, mais également les entreprises du bâtiment, qui verront leur activité directement impactée, ainsi que les collectivités locales, qui garantissent la dette des organismes Hlm. Au-delà des 80 000 salariés du secteur Hlm, c'est l'ensemble du secteur professionnel de la construction qui sera touché.

Le Mouvement Hlm confirme son refus de reprendre la discussion sur la base de ces dispositions. Elles mettent en péril le logement social et rendent totalement incompréhensible la stratégie du Gouvernement en matière de logement. Dans ces conditions, il n'y aura pas de « choc de l'offre ».

Le Mouvement Hlm appelle au retrait immédiat de ces dispositions et décide d'alerter les élus locaux, les parlementaires et l'ensemble des locataires, sur les dispositions et leurs conséquences dramatiques.

Pour Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat, « le projet présenté par le Gouvernement n'est pas un projet pour le logement. Il n'est guidé que par un dogme budgétaire macro-économique, il ne connaît pas les territoires, leurs dynamiques et les personnes. Nous en appelons à une véritable politique du logement, en concertation avec les acteurs. »